



Commission
européenne



Erasmus+ QUELS AVANTAGES POUR MOI?

De nouveaux parcours de vie commencent ici

Enseignement supérieur
Éducation scolaire
Enseignement et formation professionnels
Jeunesse
Sport
Jean Monnet

Erasmus+

Enrichir les vies, ouvrir les esprits

Éducation des adultes

Erasmus+

QU'EST-CE QU'ERASMUS+?

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Une nouvelle génération du programme Erasmus+ a été lancée en 2021. Elle offre de nouvelles possibilités intéressantes, notamment des programmes de mobilité pour les apprenants adultes et les personnels, et des modalités pérennes comme l'accréditation pour développer la mobilité dans les organismes d'éducation des adultes.

QUELS AVANTAGES POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES?

Erasmus+ offre aux apprenants adultes, à toutes les personnes qui les accompagnent dans leur parcours d'éducation et de formation tout au long de la vie, et aux personnels des organismes d'éducation des adultes, toute une série de possibilités d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences. Le programme peut également donner accès à des formations complémentaires pour les apprenants adultes moins favorisés, tels que les personnes confrontées à des obstacles sociaux et économiques. Erasmus+ offre aux organisations la possibilité de coopérer avec un large éventail de partenaires à l'étranger et de devenir plus ouverts, plus dynamiques et plus attrayants.

QUELS PAYS PEUVENT Y PARTICIPER?

Les organisations candidates aux projets Erasmus+ doivent provenir d'un des 27 États membres de l'Union ou d'un des pays pleinement associés au programme: l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

Des organisations d'autres pays peuvent participer en tant que partenaires à certains types de projets disponibles. Les règles de chaque format de projet sont décrites dans le [guide du programme Erasmus+](#).

QUI PEUT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE?

Parmi les [organismes éligibles](#) figurent les organisations dispensant un enseignement formel, informel et non formel pour adultes, les autorités publiques locales et régionales, les organismes de coordination et d'autres organisations jouant un rôle dans le domaine de l'éducation des adultes.

Les règles précises d'éligibilité des organismes dépendent du système éducatif propre à chaque pays. Pour vérifier si votre organisation est éligible, consultez le site web de [votre agence nationale](#)!



«Il est très important de procéder à des échanges de vues qui non seulement traversent les frontières géographiques, mais aussi rassemblent des experts de différents domaines, afin de pouvoir développer notre compréhension de différentes perspectives. L'apprentissage mutuel n'est pas qu'un joli mot; c'est, dans notre monde, un impératif.»

Maria Rigne,
coordinatrice du projet Erasmus+ « Aider les organisations européennes à intégrer la dimension de genre. »

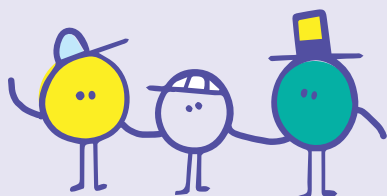


Les priorités d'Erasmus+: les principaux ingrédients de tout projet!

Le programme Erasmus+ vise à répondre à un grand nombre des difficultés auxquelles l'Europe doit faire face, tant aujourd'hui que dans les années à venir, et intègre les priorités politiques. Les projets Erasmus+ visent à prendre des mesures et à nous aider dans les domaines énumérés ci-après.

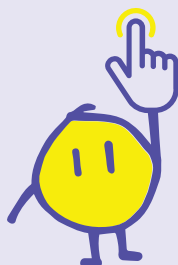
Inclusion et diversité

Erasmus+ est conçu pour être inclusif et offrir l'égalité des chances à toutes et tous, quels que soient leur âge ou leur milieu social ou économique. Un financement dédié supplémentaire est disponible pour toutes les organisations souhaitant mettre en œuvre des projets inclusifs.



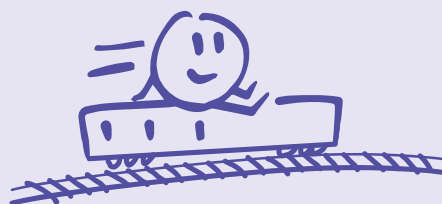
Transformation numérique

La dimension numérique se retrouve dans l'ensemble du programme. Il existe des activités d'apprentissage virtuelles, des sessions de formation pour les personnes qui souhaitent améliorer leur utilisation des outils numériques, une communauté en ligne sur EPAL, et bien d'autres initiatives.



Durabilité environnementale

Erasmus+ encourage tous les projets à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement et à sensibiliser leurs participants au développement durable. Par exemple, un financement supplémentaire est disponible pour l'utilisation de transports à faible émission de carbone, tels que le train.



Participation à la vie démocratique et citoyenneté européenne

Il est essentiel, pour l'avenir de l'Union européenne, que les citoyens participent davantage à la vie démocratique. Erasmus+ permet de doter les personnes de l'expérience, des aptitudes et des compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens européens actifs.



QUELLES SONT LES MESURES PRISES DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES?

Le programme offre différentes possibilités aux personnes et aux organisations.

L'**action clé n° 1** concerne la mobilité. Elle vise à soutenir les personnes qui effectuent des périodes d'apprentissage à l'étranger dans une organisation d'accueil.

L'**action clé n° 2** concerne la coopération. Elle vise à favoriser le développement des organisations par l'échange de bonnes pratiques et par la création de réseaux.

Action clé n° 1



Mobilité des individus à des fins d'apprentissage

- ▶ Accréditation Erasmus+
- ▶ Projets de mobilité de courte durée

Action clé n° 2



Coopération entre organisations et institutions

- ▶ Partenariats de coopération
- ▶ Partenariats simplifiés
- ▶ Projets prospectifs

ACTION CLÉ N° 1: MOBILITÉ DES INDIVIDUS À DES FINS D'APPRENTISSAGE

L'action clé n° 1 vise à soutenir les organisations dispensant un enseignement pour adultes ou intervenant dans l'éducation et la formation de manière générale, qui souhaitent organiser des activités de mobilité à des fins d'apprentissage pour des apprenants adultes moins favorisés, des formateurs, des éducateurs et du personnel de l'éducation des adultes.

Les projets sont menés par l'organisation candidate, par exemple une association, qui envoie des participants dans une organisation d'accueil à l'étranger. Les apprenants adultes et le personnel sont ensuite associés au projet de leur organisation.

Cette action poursuit deux objectifs importants: d'une part, bénéficier aux participants qui se rendent à l'étranger et d'autre part, contribuer au développement des organisations d'éducation et de formation tout en déployant leur capacité de coopération transfrontière et en améliorant l'enseignement et l'apprentissage pour tous, et pas seulement pour ceux qui voyagent. Les activités de mobilité financées permettront d'atteindre ces objectifs!

DEUX FAÇONS DE DEMANDER UN FINANCEMENT

Projets de mobilité de courte durée

Il s'agit de petits projets d'une durée de six à dix-huit mois qui associent jusqu'à 30 participants. Ils constituent la meilleure option pour les organisations qui participent au programme Erasmus+ pour la première fois, ainsi que pour celles qui ne souhaitent organiser qu'un nombre restreint d'activités.



Accréditation Erasmus+

L'accréditation Erasmus+ est comparable à une carte de membre pour les activités de mobilité. Elle garantit l'accès des organisations à un financement au titre de l'action clé n° 1 chaque année.

Pour déposer sa candidature, l'organisation doit mettre en place un plan Erasmus d'au moins deux ans.



Pas encore prêt à candidater?

D'autres moyens de participation s'offrent à vous! Vous pouvez:

- ▶ **rejoindre un consortium de mobilité** créé par une organisation coordinatrice accréditée dans votre pays!
- ▶ **devenir une organisation d'accueil** et accueillir des participants de l'étranger pour en savoir plus sur Erasmus+ avant de vous inscrire lancer!

QUEL TYPE D'ACTIVITÉS DE MOBILITÉ POUVEZ-VOUS METTRE EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ACTION CLÉ N° 1?

Il existe plusieurs types d'activités, tant pour les apprenants que pour le personnel.

Chaque projet de mobilité peut comprendre différentes activités, dans n'importe quel pays associé au programme, ce qui vous permet d'être créatif en combinant ces différentes possibilités!

Mobilité des apprenants

► **Mobilité de groupe pour les apprenants adultes:** les apprenants adultes de l'organisation d'envoi peuvent effectuer un séjour dans un autre pays pour bénéficier d'apprentissages innovants organisés grâce à la coopération entre les organisations d'envoi et d'accueil.

► **Mobilité individuelle à des fins d'apprentissage pour les apprenants adultes:** les apprenants peuvent effectuer un séjour à l'étranger dans une organisation d'accueil pour améliorer leurs connaissances et leurs compétences grâce à un parcours d'apprentissages sur mesure adapté à leurs besoins.



QUELS SONT LES COÛTS COUVERTS PAR L'ACTION CLÉ N° 1?

Voyage

Apprentissage des langues

Frais de séjour

Frais de visa et d'entrée

Cours et formations pour le personnel

Visites préparatoires

Soutien pour l'inclusion

Frais d'organisation du projet



Mobilité du personnel

► Observation en situation de travail:

les membres du personnel peuvent vivre une expérience de formation en suivant le travail quotidien de leurs pairs dans les organisations d'accueil.

► **Missions d'enseignement:** les personnels experts et les formateurs formateurs peuvent passer un certain temps à l'étranger à enseigner, à former, à apprendre par la pratique et à ainsi élargir leur vision de l'éducation des adultes en Europe.

► **Cours et formation:** les personnels participants peuvent suivre des cours ou des formations à l'étranger pour développer leurs compétences et leurs connaissances, puis les appliquer dans leur organisation d'envoi.



DES INVITÉS SPÉCIAUX ERASMUS+ DANS VOTRE ORGANISATION!

Vous pouvez également utiliser les fonds Erasmus+ pour inviter:

- des **experts** - décideurs politiques, formateurs et autres professionnels expérimentés venant de l'étranger et possédant une expertise dont vous souhaitez tirer parti.
- des **enseignants en formation** inscrits dans un cursus de formation des enseignants à l'étranger ou récemment diplômés d'un tel programme.

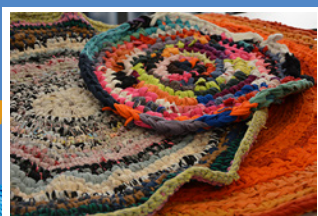
Besoin
d'inspiration?
Voici un exemple



Le projet Chic&Craft:

Dans la société actuelle du jetable, il semble que rien n'ait de valeur, que nous puissions changer de vêtements ou même d'entourage en un clin d'œil. Le projet **Chic&Craft** vise à ce que les personnes se remettent à valoriser ce qui les entoure. Il entend leur montrer que la créativité, l'apprentissage tout au long de la vie et l'empathie sont des outils puissants qui peuvent changer le monde!

En utilisant des **instructions en ligne** et **une boîte à outils d'apprentissage par les pairs**, les personnes présentant des problèmes de santé mentale peuvent ressentir de la fierté, avoir davantage confiance en elles, être plus créatives et se sentir très optimistes quant à leurs perspectives d'avenir.



Pour en savoir
plus, consultez la
plateforme des
résultats des projets
Erasmus+!

ACTION CLÉ N° 2: COOPÉRATION ENTRE ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS

L'action clé n° 2 soutient différents types de partenariats transfrontaliers, de différentes tailles. Les partenariats sont toujours composés d'organisations de différents pays et pilotés par une organisation coordinatrice qui soumet la candidature pour l'ensemble des partenaires

Tous les projets financés sont liés à une ou plusieurs grandes priorités politiques de l'Union européenne. Par ailleurs, les partenaires fixent des objectifs plus spécifiques en fonction de leurs intérêts communs et de l'expertise qu'ils partagent.

Parmi les objectifs du projet figureront souvent le renforcement des capacités par la mise en place d'outils et de méthodes de travail innovants, l'échange de bonnes pratiques et le développement de liens entre l'éducation, les entreprises et la société civile, avec une attention particulière pour les personnes moins favorisées.

Il existe deux types de partenariats pour aider vos organisations à travailler, à apprendre et à se développer ensemble.

Partenariats de coopération

Les partenariats de coopération sont le format de partenariat le plus classique. Ils peuvent être créés par au moins trois organisations de différents pays, pour une durée d'un à trois ans.

Forfaits:

120 000 EUR

250 000 EUR

400 000 EUR

Partenariats simplifiés

Les partenariats simplifiés sont un format de coopération plus accessible, idéal pour les organisations locales candidates à un premier financement Erasmus+. Les partenariats sont composés d'au moins deux organisations de pays différents et peuvent durer entre 6 et 24 mois.

Forfaits:

30 000 EUR

60 000 EUR

Comment fonctionne le financement dans le cadre de l'action clé n° 2?

Pour le financement des partenariats de coopération et des partenariats simplifiés, des forfaits prédéfinis sont prévus. Vous devez choisir le forfait qui correspond le mieux à votre idée de projet, puis expliquer ce choix dans votre candidature.



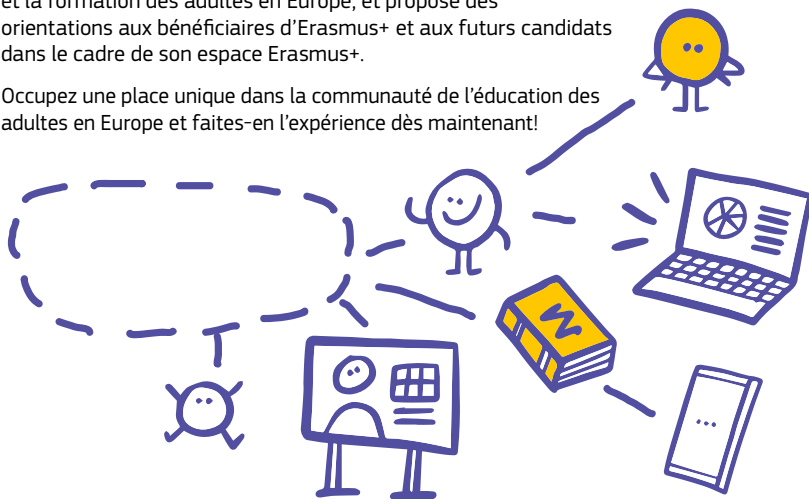
LABEL EUROPÉEN DES LANGUES

Le label européen des langues est un prix qui récompense les projets d'apprentissage et d'enseignement des langues les plus innovants dans l'éducation des adultes. Il vise à promouvoir l'excellence dans l'enseignement des langues et à sensibiliser à la coopération européenne dans ce domaine.

PLATEFORME D'ÉCHANGES

EPALE est un outil numérique destiné à la communauté de l'éducation et de la formation des adultes en Europe, qui permet aux bénévoles, aux chercheurs, aux formateurs, aux acteurs de l'insertion, aux décideurs politiques de se mettre en contact, d'apprendre les uns des autres grâce aux publications de ressources, de témoignages dans des articles, aux discussions européennes en ligne et à l'outil de recherche de partenaires. Elle comprend également un espace consacré aux informations, aux manifestations, aux podcasts et aux discussions sur l'éducation et la formation des adultes en Europe, et propose des orientations aux bénéficiaires d'Erasmus+ et aux futurs candidats dans le cadre de son espace Erasmus+.

Occupez une place unique dans la communauté de l'éducation des adultes en Europe et faites-en l'expérience dès maintenant!





Ces actions sont gérées par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture.

ACTION CLÉ N° 2: COOPÉRATION ENTRE ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS

Projets prospectifs

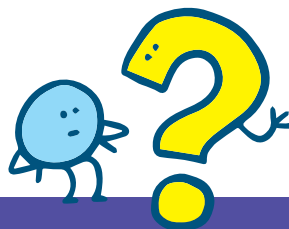
Il s'agit de projets à grande échelle qui visent à élaborer des méthodes et des pratiques stratégiques innovantes susceptibles de se généraliser. Ils encouragent les idées prospectives répondant aux grandes priorités européennes tout en contribuant à l'amélioration des systèmes d'éducation, de formation.

Ces projets s'inscrivant particulièrement sur le secteur de l'éducation des adultes, visent à offrir aux personnes des **possibilités flexibles** pour améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en calcul, ainsi que leurs compétences numériques, à progresser vers des niveaux de qualification plus élevés attendus sur le marché du travail et à leur permettre de participer pleinement et activement à la société.

La subvention octroyée est déterminée par le budget prévisionnel, qui peut aller jusqu'à 1 000 000 EUR.



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS?



COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE?

Après de l'agence nationale Erasmus+ de votre pays pour:

- ▶ les accréditations Erasmus+
- ▶ les projets relevant de l'action clé n° 1
- ▶ les partenariats simplifiés
- ▶ les partenariats de coopération

Après de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture, établie à Bruxelles, pour:

- ▶ les partenariats de coopération menés par des ONG européennes
- ▶ les projets prospectifs

POUR EN SAVOIR PLUS

- ▶ Consultez le site web de votre agence nationale



- ▶ Lisez le guide du programme Erasmus+

